

Rapport P-13 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition No 13 intitulée: «Agrandissons le parc des Eaux-Vives».

Conclusions

(acceptées par le Conseil municipal lors de la
séance du 15 mai 2001)

Le Conseil municipal renvoie la pétition N° 13
au Conseil administratif, afin qu'il y donne suite.